

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 135 (2009)  
**Heft:** 10: Belle de Marseille : Grand de Paris

**Artikel:** Un même et pas unique projet  
**Autor:** Perret, Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-99756>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un même et **pas unique** projet

ARCHITECTURE

Septembre 2008 a vu les responsables de la Friche de la Belle de Mai publier la troisième version de leur schéma directeur, intitulé « Jamais 2 sans 3 ». Petit-fils de « L'air de ne pas y toucher », né en janvier 2003, et fils de « L'air 2 ne pas y toucher », daté de juin 2005, ce document présente, sur près de 150 pages, un programme pour transformer une ancienne usine de tabac en un lieu dédié à la production artistique, fortement intégré dans son milieu urbain.

Comme le précise en attaque de son introduction Matthieu Poitevin, l'architecte responsable du projet de transformation, il s'agit de « la troisième version d'un même et pas unique projet ! ». Une formule ambivalente dont l'écho résonne tout au long de la lecture du schéma directeur.

### Le même...

En effet, les éléments qui font que ce projet peut être qualifié de « même » tiennent d'abord à la perception qu'ont



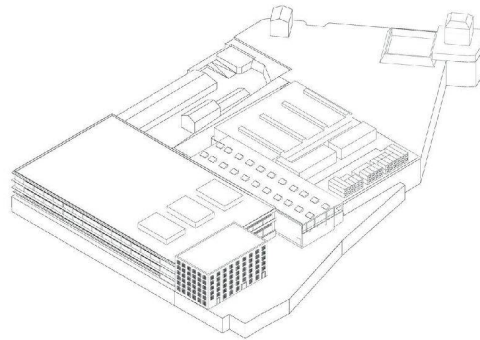
les acteurs de la notion de projet; une vision radicalement originale, qui évite de fixer des limites précises et considère le projet comme un élément en évolution. D'avoir constamment à l'esprit l'idée émise par Matthieu Poitevin « que le construit n'est pas un truc inerte et intangible. Que restaurer n'est pas reconstituer, mais créer du vivant que les autres continueront. Il n'est pas question de faire des fossiles pour plus tard mais des possibles pour maintenant. »

A Marseille, cette question de l'appréhension du projet est notamment posée par le collectif de la Friche de la Belle de Mai à travers son PCPU, « Projet culturel pour un projet urbain ». Selon l'architecte Patrick Bouchain, président de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), « l'ambition est de démontrer que nous n'investissons pas un bâtiment, mais un morceau de ville. Nous allons transformer ce morceau de ville et prouver que ce projet culturel fait partie du projet urbain. »

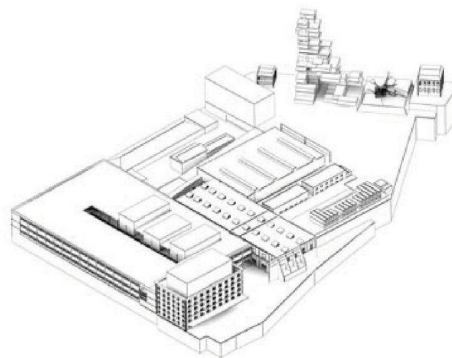
Il s'agit donc d'exploiter des « territoires affranchis où maîtrise de l'ouvrage, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'usage tendent à se confondre, permettent de programmer, de concevoir et de construire autrement ». Poursuivant son raisonnement, Patrick Bouchain argumente : « Si on veut faire autrement, il faut arrêter de tout programmer, contrôler, affecter préalablement. Ce qui implique une autre écoute de la demande et une autre réponse, ainsi qu'un retour à des outils simples, utilisables par tous, que l'on soit : élu, architecte, constructeur, utilisateur. »

On retrouve ici l'expression de cette idée géniale – et certainement très efficace – qui consiste à réunir, au début de chaque chantier, tous les acteurs du projet – du responsable politique aux plus petits artisans, en passant par les usagers et les habitants – et de les inviter à présenter ce que signifie, pour eux, le projet auquel ils s'approprient à participer. Un exercice qui exige, pour chaque participant, de transmettre ses attentes et besoins aux autres acteurs. Et permet à ceux-ci de faire connaissance avant de commencer à travailler. Une procédure a priori un peu folle, mais qui pourrait à coup sûr être exportée vers des projets de natures diverses.

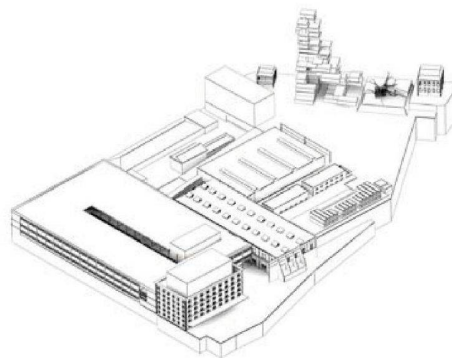
Le « même » projet s'exprime ensuite par son cadre, une ancienne usine dont le mode de fonctionnement passé imposait une relation fonctionnelle entre les bâtiments existants. Le schéma directeur ne vise pas à modifier radicalement la configuration des lieux, mais à faire évoluer la structure existante vers de nouvelles fonctionnalités. Si quelqu'un souhaite y développer un projet, celui-ci doit partir de ce qui est, chercher à s'intégrer dans une forme déjà existante. Patrick Bouchain : « Ce lieu n'a pas d'autre projet que d'être occupé, de fonctionner, de se transformer en marchant. »



hypothèse 1



hypothèse 2



hypothèse 3

Fig. 3 : Allée d'accès au restaurant des « Grandes Tables » (Photo FDC)



Fig. 4 : Exemples de fiches du schéma directeur

**Projet culturel pour un projet urbain (PCPU)**

Le « Projet culturel pour un projet urbain » (PCPU) vise à ne plus séparer les dimensions culturelles et urbaines de la Friche de la Belle de Mai. Instauré notamment par Jean Nouvel, qui fut président de l'association Système Friche Théâtre (SFT) de 1995 à 2001 (voir article p. 7), ce projet est fondé sur les axes suivants :

- initier, favoriser et produire la création dans toutes ses disciplines artistiques (le spectacle vivant, les arts plastiques, les arts visuels, la musique, la création sonore, la littérature et toutes formes d'écriture artistique);
- refonder la notion de production à travers des cadres et dispositifs protéiformes, permettant d'accompagner des parcours artistiques de l'écriture jusqu'à la socialisation des œuvres;
- accompagner des questions artistiques et culturelles par la pensée et la pratique;
- construire des compagnonnages avec des artistes;
- tenter d'inventer de nouveaux modes de relation aux populations en impliquant les publics dans les processus de création; inviter et diffuser des artistes d'ici et du monde entier, à travers des échanges artistiques.

**... mais pas unique**

Partant de cela, on commence à percevoir que, si on a effectivement affaire à un même projet, celui-ci ne peut ni ne doit être unique. C'est ainsi que les auteurs du schéma directeur ont donné à ce dernier la forme d'un guide qui comprend quatre séries de fiches destinées à donner un aperçu, ou plutôt une idée directrice mais malléable, des travaux à apporter. La première série est un état des lieux, effectué d'abord à l'échelle globale de la Friche (description du bâti et des travaux déjà réalisés), puis pour chacun de ses bâtiments. Elle est suivie par trois autres groupes de fiches qui présentent les travaux en les divisant par catégories :

- viabilisation : travaux généraux à faire pour pouvoir installer des programmes (mise en conformité pour l'accueil du public, ou selon la réglementation du code du travail...),
- amélioration : travaux de réparation, de rajout ou encore de perfectionnement des bâtiments réhabilités,
- construction : travaux d'implantation de nouveaux projets.

**Etats d'esprits**

Afin de guider la lecture des fiches, celles-ci sont précédées par un chapitre « Etats d'esprits », qui commence par expliquer comment le schéma a été conçu en relation avec le quartier, les résidents et les publics de la Friche. Il définit aussi comment on souhaite « conserver de la friche dans la Friche ». Il y est ensuite fait état d'une volonté de « laisser respirer les espaces », qui doit se traduire par des aménagements structurants qui s'appuieront sur le bâti déjà existant.

Fidèle aux arguments évoqués précédemment, la programmation doit impérativement être évolutive et le chantier est naturellement envisagé comme un lieu d'expérimentation. Patrick Bouchain propose ainsi l'instauration d'une sorte de pourcentage formation : « Tout architecte, ingénieur ou autre

FICHE DE SITUATION EN 2008

E7/EDL/1  
TOUR

1 - AXONOMETRIE VOLUMETRIQUE DE SITUATION

2 - HISTORIQUE ET ETAT DES LIEUX  
TECHNIQUE, FONCTIONNEL, DE SECURITE

L'ossature de la Tour est constituée d'un mur maçonné périphérique en moellons, peu ouvert, et de poteaux en fonte formant une trame régulière croisée de poutres de type IPE. Les poutres porteuses des planchers sont des profilés en L, de nature inconnue, portant la dalle au moyen de voûtains. L'ensemble forme pour chaque étage une réeille homogène. Le contreventement est assuré en périphérie par le mur maçonné.

ALLOTISSEMENT : La Tour N° : centre : 440,00 agf  
Surf. occupée : 5000 m²  
NATURE : Etat des lieux disponible : 5000 m²  
MONTANT ESTIME (Cote de travaux / valeur à 2008) : ..... €  
(Cote d'opération / valeur à 2008) : ..... €  
CALENDRIER : ..... Tranche : .....

LAVRICHE SD3 - SEPT. 2008 p. M

3 - OCCUPATION ACTUELLE :

RESIDENTS

Cette partie de la Friche Belle de Mai est très utilisée, de nombreux résidents y sont installés.

ACTIVITE	NB	MR	MS	MSURF	REMARQUE
<b>ACCUEIL ET SERVICES</b>					
<b>DIFFUSION / PRODUCTION</b>					
Arts visuels	0	0			
Audiovisuel et cinéma	0	0			
Musique	0	0			
Spéciale vivants	1	845		40,00 agf / Bas. en	ITF
<b>REPETITION / CREATION</b>					
Arts visuels	0	0			
Audiovisuel et cinéma	3	127			
	1	43	40,00 agf / Bas. Ang.		Léon-Joffé
	1	91	40,00 agf / Bas. Bas.		Esplanade
Musique	1	23	40,00 agf / Bas. en		Digital bases
Spéciale vivants	3	417			
	1	172	40,00 agf / Hanger		E-tan
	1	91	40,00 agf / Bas. Bas.		Esplanade
	1	154	40,00 agf / Bas. Bas.		Théâtre de Caïn
<b>CREATION / ADMINISTRATION</b>					
Arts visuels	0	0			
Audiovisuel et cinéma	7	298			
	7	73	40,00 agf / Bas. Ang.		Digital bases
	7	118	40,00 agf / Bas. Ang.		Léon-Joffé
	7	46,5	40,00 agf / Bas. Ang.		Isabelle Adès
	7	33	40,00 agf / Bas. Bas.		Labo d'images
	7	13	40,00 agf / Bas. Bas.		Claire et Louise
	7	70,2	40,00 agf / Bas. Bas.		Claire de nuit
Musique	2	95,5			
	1	67	40,00 agf / Bas. Ang.		AMM
	1	28,5	40,00 agf / Bas. Bas.		Cala Production
Spéciale vivants	2	134			
	7	64	40,00 agf / Bas. Bas.		E-tan
	7	67	40,00 agf / Bas. Bas.		Esplanade
Autres	1	10			
	7	70	40,00 agf / Bas. Bas.		Transmedia
<b>LOGISTIQUE</b>					
Enlèvement	7	74	40,00 agf / Bas. Bas.		E-tan
Enlèvement	7	30	40,00 agf / Bas. Bas.		ITF

LAVRICHE SD3 - SEPT. 2008 p. 46

Fig. 5: Plan d'ensemble de l'îlot 3

Fig. 6: Schéma général des natures des interventions

Fig. 7: Schéma de répartition des principales activités sur le site

professionnel participant à la réalisation du bâtiment aurait l'obligation d'y donner un cours public, et à l'inverse, les professeurs des écoles spécialisées pourraient amener leurs étudiants sur le site afin qu'ils soient en contact avec la réalité constructive pour qu'un autre rapport à l'architecture, moins théorique, se mette en place. »

Il est aussi envisagé d'expérimenter en matière d'écologie. Cela doit se traduire d'un côté par des actions qui doivent influencer le comportement des usagers et, de l'autre, par une volonté d'exploiter au maximum les éléments existants, ceci même au détriment d'une logique purement économique. Ce dernier aspect est aussi abordé de façon originale, puisque la contribution des futurs utilisateurs ne se fera généralement pas sous forme financière, mais sous forme de travail, beaucoup des résidents de la Friche disposant de plus de temps que d'argent.

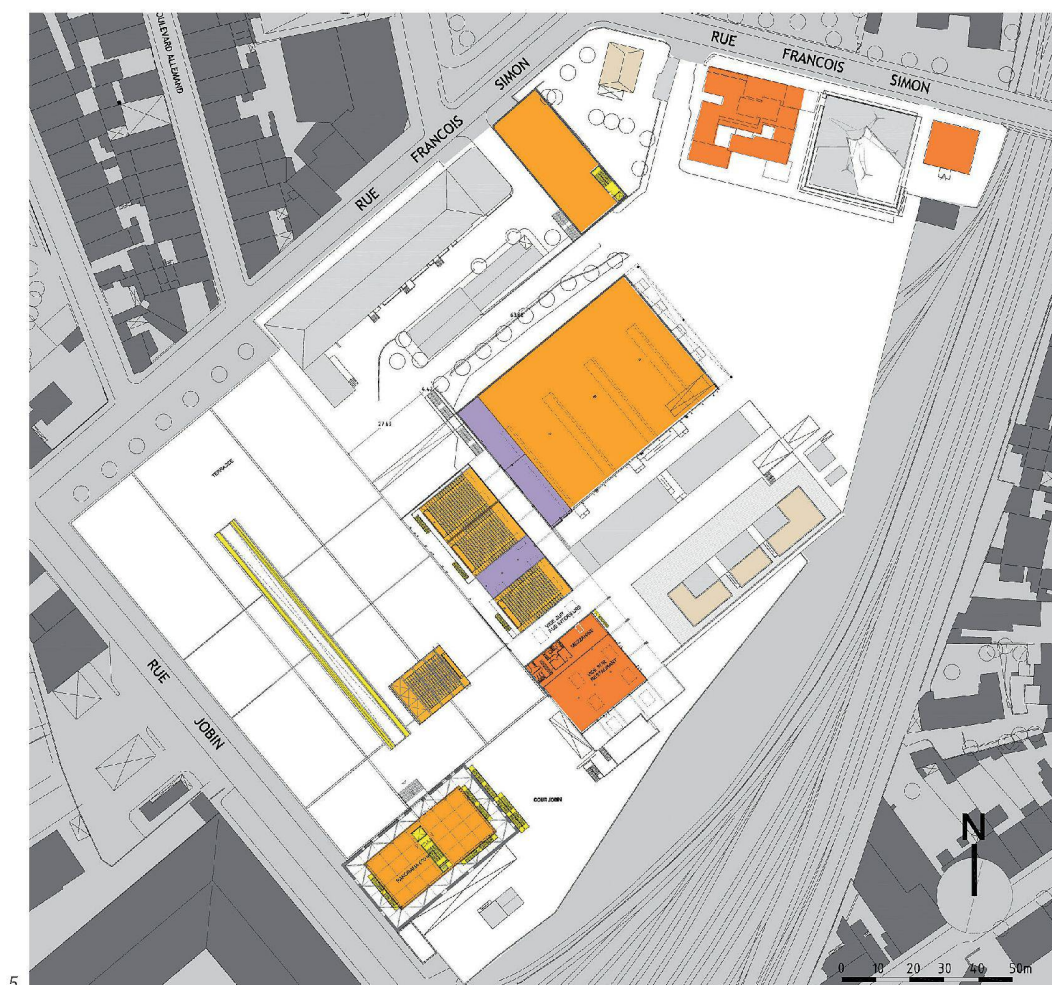
### Programmation avec l'existant

En plus des éléments communs nécessaires au fonctionnement de la Friche (accueil et services, gestion/administration, logistique), la programmation est calquée sur les besoins des groupes qui participent au projet de la Belle de Mai, qui ont été répartis dans quatre disciplines artistiques :

- arts visuels,
- audiovisuel et cinéma,
- musique,
- spectacle vivant.

Les besoins de ces groupes ont ensuite été répartis en deux catégories, à savoir d'un côté des espaces liés à la répétition et à la création et, de l'autre, des lieux de diffusion et de production.

C'est sur cette base qu'ont été pensées la réaffectation et l'adaptation éventuelle des locaux (fig. 6 et 77).



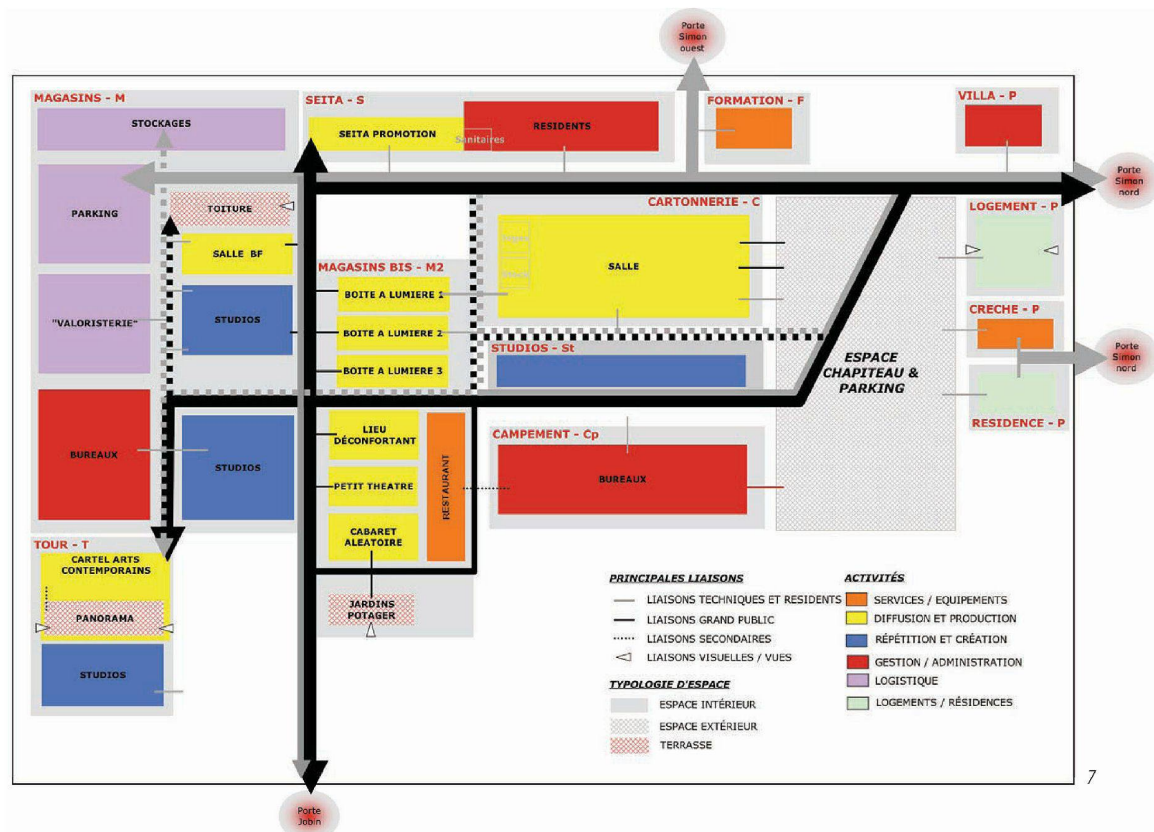
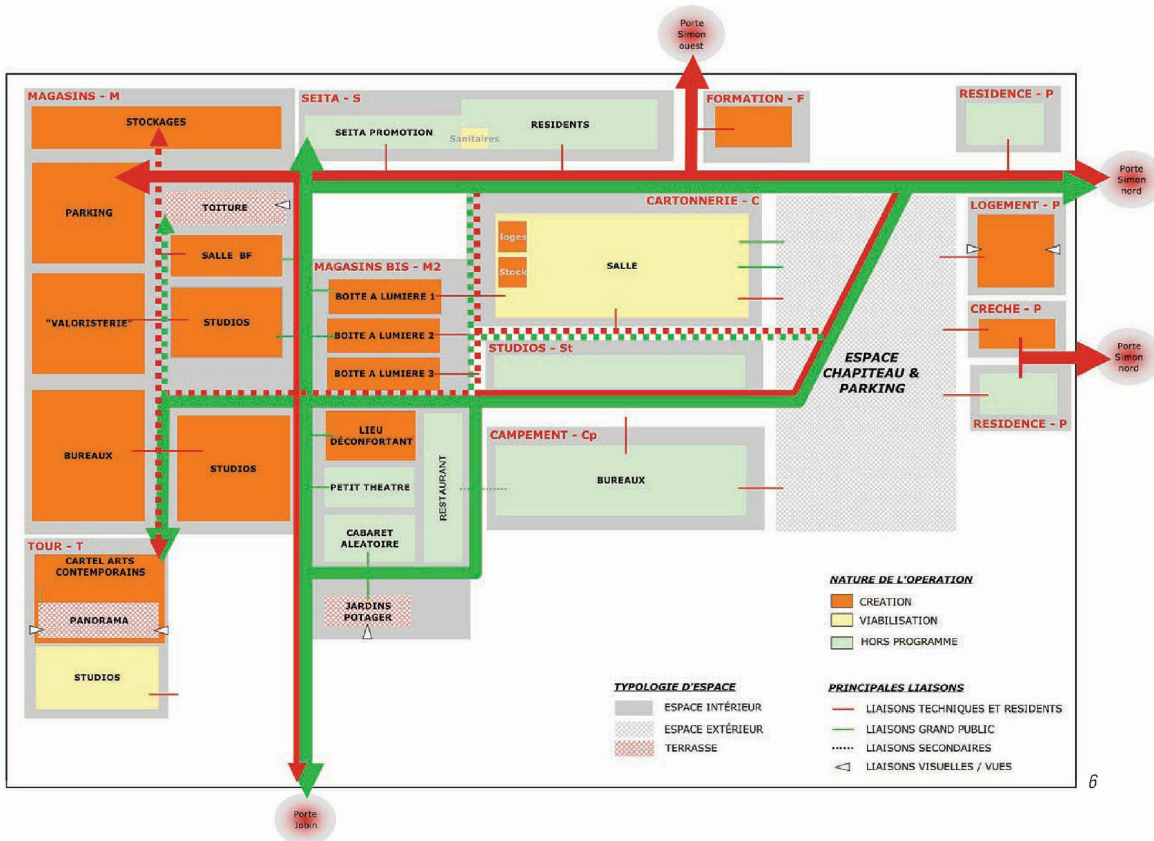
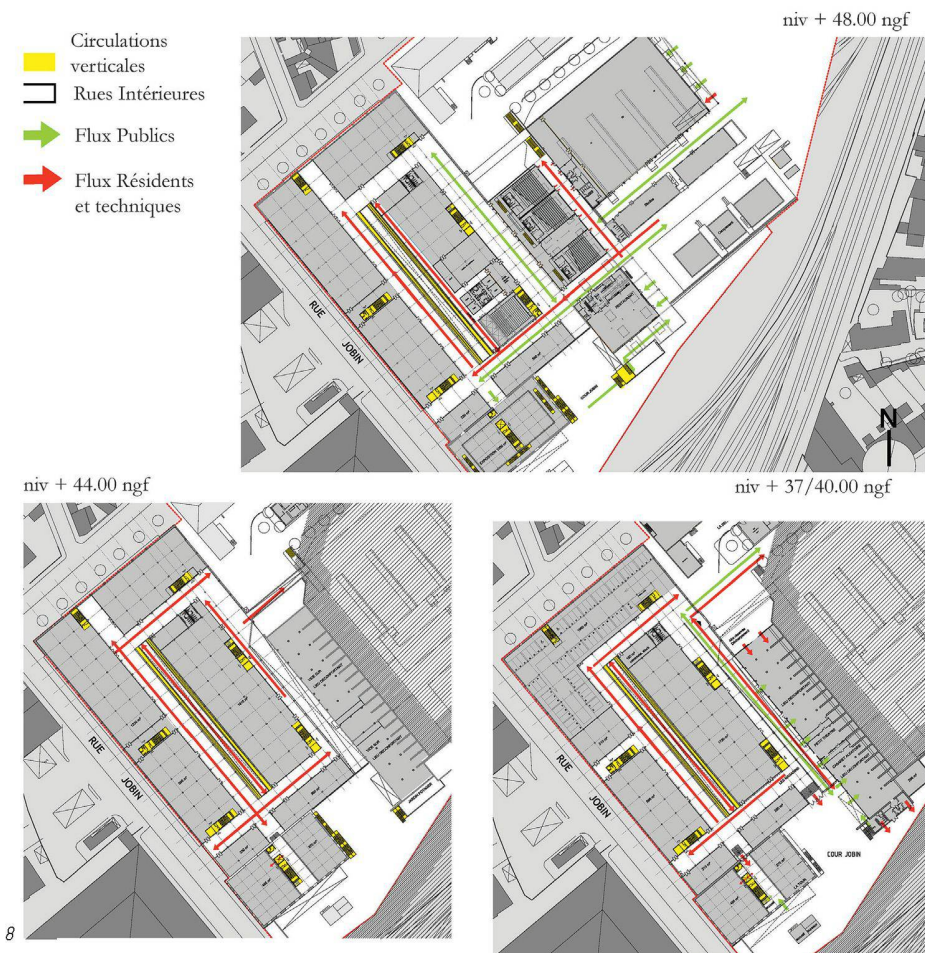


Fig. 8 : Schéma de fonctionnement de l'îlot 3

Fig. 9 : Lieux de la Belle de Mai (Photos C. Weiner)



8

Le programme inclut naturellement aussi toute une réflexion dédiée aux espaces publics et aux circulations horizontales et verticales (fig. 8). Matthieu Poitevin : « L'objectif n'est plus seulement de proposer une architecture fonctionnelle mais de stimuler les sens, tous les sens. Nous essayons de créer plusieurs approches sensorielles du bâtiment, libre à chacun de les appréhender à sa guise et ainsi faire de la réalité un support d'imaginaire. Ce qui reste figé par contre, c'est tout le principe de circulations horizontales et verticales, elles ont été pensées et optimisées pour permettre la plus grande adaptation des programmes projetés et ainsi autoriser la diversité, la modernité et la liberté. Les propositions avancées sont toujours simples et comme d'évidence. A terme, elles bouleversent notre vision et inventent un nouveau type d'espace public. » Les circulations se traduiront notamment par la création de « rues intérieures » très larges (7,80 m), parfois partiellement ouvertes sur l'extérieur, et qui sont tracées entre les éléments de structures existantes.

### Les structures aussi

Le schéma directeur ne se contente pas d'évaluer la faisabilité des projets uniquement en terme de fonctionnalité ou de sécurité. Les deux principaux bâtiments – les magasins et la tour – sont ainsi tous deux l'objet d'une fiche de « Faisabilité structurelle ». En effet, la mutation de la friche vers de nouveaux usages va forcément se traduire par des modifications de charge. A l'instar de ce qui est envisagé pour l'ensemble du projet, on s'oriente ici aussi vers une réutilisation maximale de l'existant. A cet égard, il est indispensable de procéder à une analyse des structures en place, plus particulièrement des fondations et poteaux existants, afin de voir s'ils sont en mesure de reprendre des charges additionnelles. Pour limiter autant que possible le poids des éventuelles structures de renforcement, il est prévu de réaliser ces dernières en construction métallique.

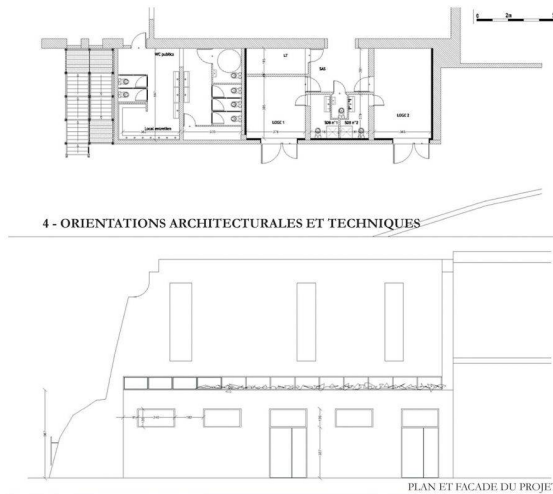
Concernant les magasins, la structure actuelle en béton armé suit une trame régulière et homogène au sein de



Fig. 10 : Projet du petit potager, en relation avec l'escalier d'accès au restaurant

Fig. 11 : Maquette du site de la Belle de Mai

(Sauf mention, tous les documents illustrant cet article ont été fournis par la SCIC Friche de la Belle de Mai, droits réservés.)



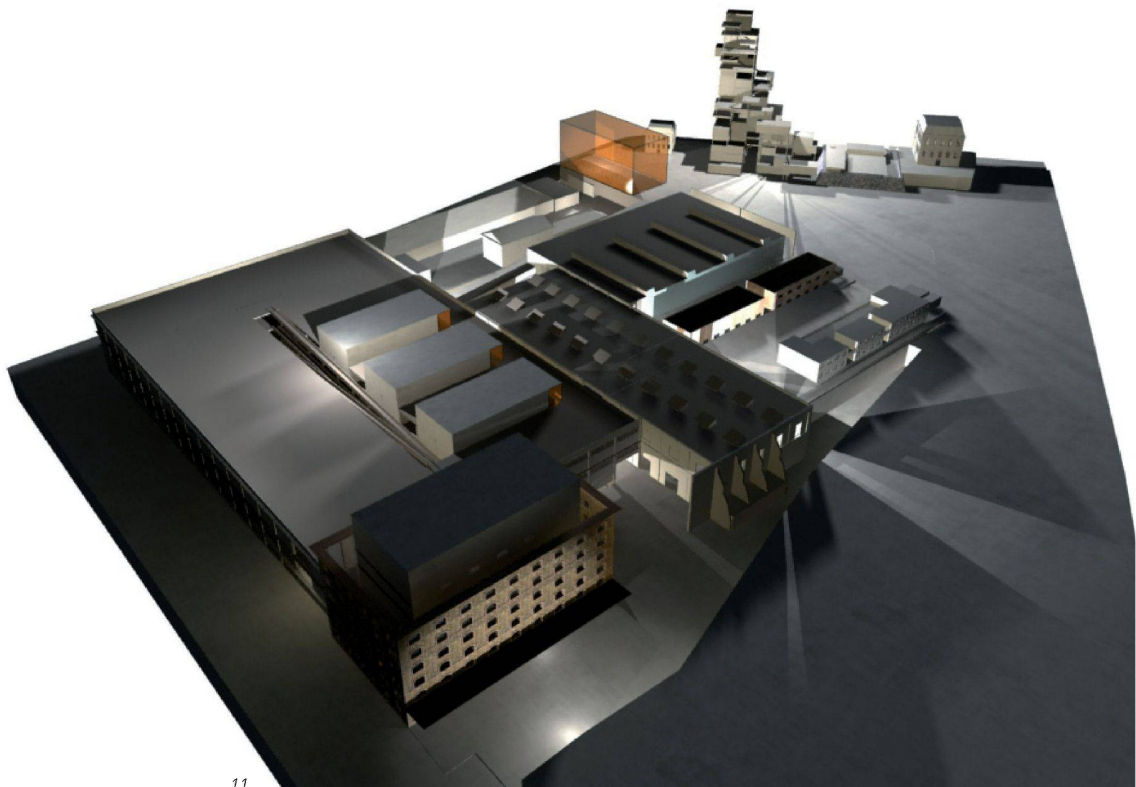
10

laquelle sont régulièrement disposés des joints de dilatation. Si le report vertical des charges semble dès lors pouvoir reposer sur une exploitation de l'existant (avec d'éventuels renforts locaux), la question de la stabilité horizontale est moins clairement définie et nécessitera probablement la mise en place de contreventements. Des investigations supplémentaires concernant les fondations seront aussi nécessaires, tant pour les magasins que pour la tour.

### Passer à la réalisation

Le « même mais pas unique » projet de la Friche de la Belle de Mai est tout simplement enthousiasmant. On ne peut dès lors qu'encourager chacun à effectuer une visite des lieux, afin de mieux percevoir la dynamique peu ordinaire qui investit petit à petit ce quartier marseillais. Et attendre avec impatience de voir comment les idées originales émises dans son plan directeur vont se concrétiser. Tout en espérant que son avenir coïncidera avec celui qu'envisage Patrick Bouchain pour l'architecture : « Dans un monde où tout est séparé et divisé, il faut REUNIR car si cette division est accentuée nous ne pourrions aller que vers une situation de démence. C'est de l'expérimentation de cette façon de construire que naîtra une architecture humaine. »

Jacques Perret



11